



LE MERCREDI 2 MAI 2018

PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES

COMTÉ DE PAPINEAU

À une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la susdite commission scolaire tenue à la salle des commissaires, située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau, le mercredi 2 mai 2018, à 20 h 07, à laquelle sont présents :

Éric Antoine
Martine Caron
Cécile Gauthier
Sylvain Léger
Caroline St-Louis
Janie Vallée

Marc-Olivier Bisson
Jacques D'Août
Edmond Leclerc
Raymond Ménard
Sylvain Tremblay

Les représentants du comité de parents

Anne-Marie Arcand
Stéphane Mongeon

Daniel Cooke
Andreann Thibert

Formant quorum sous la présidence de monsieur Éric Antoine.

Sont également présents :

Daniel Bellemare, directeur général
Nadine Bernier, secrétaire générale pour la séance
Nathalie A. Charette, directrice du Service des ressources financières, matérielles et du transport scolaire

Le président déclare la séance ouverte.

Parole au président et nouvelles de la FCSQ

- . Invite les commissaires à participer aux activités qui se vivent dans les établissements.
- . Fait mention du possible report des élections scolaires en 2020.
- . Demeure en attente d'une réponse du MEES quant à la demande de la CSCV pour la construction d'une école et pour l'agrandissement d'une autre.

Parole aux commissaires

Monsieur Raymond Ménard

- . Félicite le conseil d'établissement de l'école Sacré-Cœur de Plaisance pour l'organisation d'un souper spaghetti le 16 avril dernier dans le but de financer les activités de fin d'année des élèves.
- . Souligne la complicité entre le personnel et les élèves du Centre Le Vallon lors du Gala étudiant tenu en avril dernier.

Madame Andreann Thibert

- . Félicite les élèves de l'École hôtelière pour leur accueil lors de la journée parents-enfants tenue en avril dernier et invite les parents à inscrire leurs enfants au camp culinaire qui aura lieu du 25 au 29 juin 2018. Il s'agit d'une belle activité qui donne une belle visibilité à la CSCV.

Monsieur Stéphane Mongeon

- . Souligne que le mois de mai est le mois du vélo et félicite toutes les personnes qui participeront à la Grande Tournée des Écoles qui se tiendra le 17 mai prochain.

Monsieur Éric Antoine

- . Des commissaires seront présents au Maxi du secteur Buckingham les 16 et 17 juin 2018 pour emballer les emplettes afin d'amasser des fonds.
- . Mentionne que l'activité Stéphanie St-Jean du 6 avril dernier a généré un profit de plus de 2 500 \$ qui sera versé à la Fondation de la réussite éducative au Cœur-des-Vallées

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 102 (2017-2018)

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc-Olivier Bisson;

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



NOMINATION D'UNE SECRÉTAIRE GÉNÉRALE POUR LA SÉANCE

RÉSOLUTION 103 (2017-2018)

Attendu l'absence motivée du secrétaire général, monsieur Jasmin Bellavance;

Attendu que dans ce contexte, il y a lieu de nommer un secrétaire général pour la présente séance du Conseil des commissaires;

Il est proposé par monsieur le commissaire Jacques D'Août;

QUE madame Nadine Bernier agisse à titre de secrétaire générale pour la présente séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 MARS 2018

RÉSOLUTION 104 (2017-2018)

Il est proposé par monsieur le commissaire Raymond Ménard;

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 14 mars 2018 soit adopté tel que présenté et que le secrétaire général soit exempté d'en faire la lecture, les commissaires ayant reçu une copie au moins six heures avant la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 AVRIL 2018

RÉSOLUTION 105 (2017-2018)

Il est proposé par monsieur le commissaire Sylvain Tremblay;

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 4 avril 2018 soit adopté tel que présenté et que le secrétaire général soit exempté d'en faire la lecture, les commissaires ayant reçu une copie au moins six heures avant la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Rapport des présidences des comités et autres représentations du Conseil des commissaires

Carrefour culturel ESTacade par monsieur le commissaire Sylvain Léger :

- . Présentation des états financiers de l'année en cours et de la prévision budgétaire 2018-2019.
- . Planification stratégique pour les cinq prochaines années.
- . Rencontre à venir avec la CSCV le 16 mai prochain au sujet d'un projet d'amélioration de l'auditorium

Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage par monsieur le commissaire Stéphane Mongeon :

- . Présentation du régime pédagogique et des critères d'admission aux classes d'aide.
- . Colloque qui sera organisé en octobre 2018.

Québec en forme par monsieur le commissaire Raymond Ménard :

- . Plans de déplacement pour les élèves marcheurs seront terminés en septembre 2018.
- . Des élèves de nos écoles ont eu la chance de participer à une activité de survie en forêt et à l'activité brigade culinaire.
- . Contribution de la Ville de Gatineau

PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE – ADOPTION

RÉSOLUTION 106 (2017-2018)

Attendu les termes de l'article 209.1 de la *Loi sur l'instruction publique* (L.R.Q., c.l-13.3) qui prévoit que « pour l'exercice de ses fonctions et pouvoirs, chaque commission scolaire établit un plan d'engagement vers la réussite cohérent avec les orientations stratégiques et les objectifs du plan stratégique du ministère »;



2032

Attendu les termes du plan stratégique du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur;

Attendu que les modalités de participation quant aux recommandations portant sur le contenu ainsi qu'à la consultation des diverses instances et groupes ont été effectuées conformément aux dispositions de l'article 209.1 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Attendu qu'une fois adopté, le plan d'engagement vers la réussite devra être transmis au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport qui disposera d'une période de 60 à 90 jours afin de demander des modifications, le cas échéant;

Attendu qu'au terme dudit délai, le plan d'engagement vers la réussite prendra effet et que la commission scolaire pourra alors procéder à la présentation de ce plan à la population;

Attendu l'accord de principe du Conseil des commissaires lors de la session d'orientation des 27 et 28 janvier 2018;

Attendu la recommandation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Sylvain Léger;

QUE le document ayant pour titre « Plan d'engagement vers la réussite 2018-2023 » soit adopté tel que proposé, y incluant toutes modifications que le ministre pourrait demander, le cas échéant;

QUE le président, monsieur Éric Antoine, soit mandaté à transmettre au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport le plan d'engagement vers la réussite, conformément aux dispositions de l'article 209.1 de la *Loi sur l'instruction publique*;

QUE le directeur général, monsieur Daniel Bellemare, soit autorisé et mandaté à mettre en œuvre ledit plan d'engagement vers la réussite, y incluant toutes modifications que le ministre pourrait demander, le cas échéant;

QUE ledit plan d'engagement vers la réussite abroge tout autre document antérieurement adopté aux mêmes fins.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

TAXE SCOLAIRE –TAUX DE TAXATION 2018-2019
--

RÉSOLUTION 107 (2017-2018)

Attendu l'adoption du projet de loi 166 intitulé : « *Loi concernant la réforme du système de taxation scolaire* »;

Attendu que cette loi prévoit que le taux de la taxe d'une commission scolaire pour l'année 2018-2019 est le même que le plus bas taux imposé par une commission scolaire, anglophone ou francophone, dans une région de taxation scolaire;

Attendu que cette loi exempte de taxe scolaire les premiers 25 000 \$ de valeur des immeubles imposables dès l'année scolaire 2018-2019, et ce, de manière récurrente;

Attendu qu'en vertu de l'article 311, le taux de taxation pour la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées sera de 0,13694 \$ par tranche de 100 \$ d'évaluation pour l'année 2018-2019;

Il est proposé monsieur le commissaire Éric Antoine;

QUE le taux de taxe de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées soit de 0,13694 \$ pour l'année scolaire 2018-2019.

Monsieur le commissaire Sylvain Léger propose l'amendement suivant :

Attendu que le taux de taxation 2017-2018 est fixé à 0,31182 \$ par tranche de 100 \$ d'évaluation, ce qui signifie que le taux de taxation de 0,13694 pour l'année 2018-2019 représente donc une diminution de 0,17488 \$ par tranche de 100 \$ d'évaluation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Sur la résolution principale ainsi modifiée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL-CADRE POUR
L'ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019 – MODIFICATIONS**

RÉSOLUTION 108 (2017-2018)

Attendu les termes de la résolution 092 (2017-2018) intitulée « Organisation administrative du personnel-cadre pour l'année scolaire 2018-2019 – adoption »;

Attendu qu'il y a lieu d'ajuster la répartition de la direction adjointe partagée entre la formation professionnelle et la formation générale adulte;

Attendu que le projet soumis prévoit une répartition de 70 % en formation générale adulte et de 30 % en formation professionnelle;

Attendu les discussions du Conseil des commissaires lors du comité de travail du 25 avril 2018;

Attendu la recommandation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Stéphane Mongeon;

QUE le document intitulé « Organisation administrative du personnel-cadre pour l'année scolaire 2018-2019 » soit adopté tel que déposé;

QUE ledit document remplace tout autre document adopté aux mêmes fins.

Écoles		Élèves 2017-2018		Direction	Dir. adj.	Détenteur du poste
1	De la Montagne	115		1.0		
2	Aux Quatre-Vents	296		1.0		
3	Du Sacré-Cœur	449		1.0	0.2	
4	Du Ruisseau	306		1.0		
5	Saint-Jean-de-Brébeuf	245		1.0		
6	Mgr Charbonneau	184	A	0.8		
7	Saint-Michel (G) (prim./sec.)	451		1.0	0.8	
8	Du Boisé	312		1.0		
9	Saint-Laurent	472		1.0	0.6	
10	Hormisdas-Gamelin	1321		1.0	4.0	
11	Ste-Famille/Trois-Chemins	204		1.0	0.4	
12	Maria-Goretti	263	A			
13	Sacré-Cœur	94	A	1.0	0.2	
14	St-Cœur-de-Marie	140	A			
15	Adrien-Guillaume	120	A	1.0		
16	Providence	344				
17	J.-M.Robert (prim./sec.)			1.0		
18	St-Pie X	142	A			
19	Saint-Michel (M)	142	A	1.0	0.3	
20	Louis-Joseph-Papineau	530		1.0	1.0	
Total :				15.8	7.5	
21	Formation professionnelle			1	0.3	
22	Formation générale des adultes			1	0.7	
Total :				2.0	1	

Note :

A Ces écoles bénéficieront d'une prime additionnelle pour désigner un enseignant responsable en l'absence de la direction de l'école.



2034

Établissements / Services	Description	Détenteur du poste
A École secondaire Hormisdas-Gamelin	1 gestionnaire administratif d'établissement 1 contremaître à la sécurité	
B Ressources éducatives	3 coordonnateurs	
C Ressources informatiques et organisation scolaire	1 direction 1 régisseur 1 agent d'administration	
D Ressources humaines	1 direction 2 conseillers en gestion	
E Ressources matérielles, financières et transport scolaire	1 direction (2 directions à partir de janvier 2019) 3 coordonnateurs 1 régisseur	
F Direction générale	1 agent d'administration 1 secrétaire général et responsable des communications	
Total :		
		18 cadres (19 cadres à compter de janvier 2019)

Donc, au total

Formation générale jeunes au primaire	14.9 cadres
Formation générale jeunes au secondaire (incluant postes A, à ESHG)	10.4 cadres
Formation générale des adultes	1.70 cadres
Formation professionnelle	1.30 cadres
Siège social	16 cadres (17 cadres à compter de janvier 2019)
TOTAL	44,3 CADRES (45,3 CADRES EN JANVIER 2019)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DIRECTION DE L'ÉCOLE SAINT-JEAN-DE-BRÉBEUF, À GATINEAU – NOMINATION

RÉSOLUTION 109 (2017-2018)

Attendu les termes de la résolution 108 (2017-2018) intitulée « Organisation administrative du personnel-cadre pour l'année scolaire 2018-2019 – modifications »;

Attendu qu'un poste régulier à la direction de l'école St-Jean-de-Brébeuf est disponible à compter du 1^{er} juillet 2018;

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc-Olivier Bisson;

QUE madame Anik Doré soit nommée directrice de l'école St-Jean-de-Brébeuf, à titre régulier, à compter du 1^{er} juillet 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Madame Doré présente son parcours professionnel.

DIRECTION ADJOINTE DE L'ÉCOLE SECONDAIRE HORMISDAS-GAMELIN, À GATINEAU – NOMINATION

RÉSOLUTION 110 (2017-2018)

Attendu les termes de la résolution 108 (2017-2018) intitulée « Organisation administrative du personnel-cadre pour l'année scolaire 2018-2019 – modifications »;



2035

Attendu qu'un poste régulier à la direction adjointe de l'École secondaire Hormisdas-Gamelin est disponible à compter du 1^{er} juillet 2018;

Il est proposé par monsieur le commissaire Sylvain Tremblay;

QUE madame Sandra Major soit nommée directrice adjointe de l'École secondaire Hormisdas-Gamelin, à titre régulier, à compter du 1^{er} juillet 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Madame Major présente son parcours professionnel.

DIRECTION ADJOINTE DE L'ÉCOLE SECONDAIRE HORMISDAS-GAMELIN, À GATINEAU – NOMINATION

RÉSOLUTION 111 (2017-2018)

Attendu les termes de la résolution 108 (2017-2018) intitulée « Organisation administrative du personnel-cadre pour l'année scolaire 2018-2019 – modifications »;

Attendu qu'un poste régulier à la direction adjointe de l'École secondaire Hormisdas-Gamelin est disponible à compter du 1^{er} juillet 2018;

Il est proposé par monsieur le commissaire Sylvain Léger;

QUE madame Caroline Moore soit nommée directrice adjointe de l'École secondaire Hormisdas-Gamelin, à titre régulier, à compter du 1^{er} juillet 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Madame Moore présente son parcours professionnel.

PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES POUR LES ANNÉES SCOLAIRES 2018-2019 À 2020-2021 – ADOPTION

RÉSOLUTION 112 (2017-2018)

Attendu les termes de l'article 211 de la *Loi sur l'instruction publique* (L.R.Q., c.l-13.3) qui prévoit que la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées (CSCV) doit établir un plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles;

Attendu l'accord de principe du Conseil des commissaires quant au projet de plan triennal déposé lors du comité de travail du 28 février 2018;

Attendu qu'en vertu des dispositions de l'article 211 de la *Loi sur l'instruction publique*, toutes les municipalités du territoire de la CSCV ont été consultées quant audit projet de plan triennal;

Attendu qu'en vertu des dispositions du 2^e alinéa de l'article 193 de la *Loi sur l'instruction publique*, la CSCV a consulté le comité de parents quant audit plan triennal;

Attendu les consultations effectuées auprès des conseils d'établissement des écoles et des centres;

Attendu la consultation effectuée, par voie électronique, auprès des membres du comité consultatif de gestion;

Attendu les discussions des membres du Conseil des commissaires lors du comité de travail du 25 avril 2018;

Attendu la recommandation du directeur de l'organisation scolaire et des technologies de l'information ainsi que l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Stéphane Mongeon;

QUE le plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour les années 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021 soit adopté tel que déposé.

Loi sur l'instruction publique (article 211)

Chaque année, la commission scolaire, après consultation de toute municipalité ou communauté métropolitaine dont le territoire est entièrement ou partiellement compris dans le sien, établit un plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles. Le plan doit notamment indiquer, pour chaque école et pour chaque centre de



2036

formation professionnelle ou d'éducation des adultes, le nom, l'adresse et les locaux mis à sa disposition, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, sa destination autre que pédagogique, sa capacité d'accueil ainsi que les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan.

Ce plan est transmis à chaque municipalité ou communauté métropolitaine consultée.

Elle détermine ensuite, compte tenu de ce plan, la liste de ses écoles et, le cas échéant, de ses centres de formation professionnelle ou d'éducation des adultes et leur délivre un acte d'établissement.

Lorsque plus d'un établissement d'enseignement est établi dans les mêmes locaux ou immeubles, la commission scolaire détermine la répartition des locaux ou immeubles ou de leur utilisation entre ces établissements d'enseignement.

Notes importantes

* **Les prévisions d'effectifs constituent des projections** qui sont calculées à partir de la déclaration officielle de clientèle du 30 septembre 2017 de chacune des écoles à laquelle est ajouté le pourcentage annualisé de l'évolution de l'effectif global de la CSCV, sur une période de cinq ans, selon les données prévisionnelles du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEER) datées du 16 mai 2016. (Voir à ce sujet les tableaux disponibles aux deux dernières pages du présent document.)

¹ Lorsqu'un ordre d'enseignement est surligné en noir, cela signifie que cet ordre est dispensé, dans l'immeuble concerné, en fonction d'un autre acte d'établissement (ex. la FGA dispensée à l'immeuble J.-M.-Robert l'est sous l'acte d'établissement du Centre le Vallon).

À moins d'indication contraire, tous les locaux d'un immeuble sont mis à la disposition de l'école concernée.

LES ÉCOLES

ÉCOLE NOM / ADRESSE / LOCAUX	DESTINATION	DESTINATION		
		2018-2019	2019-2020	2020-2021
773001 École Adrien-Guillaume 69, rue Montfort Chénéville (Québec) JOV 1E0	Ordre d'enseignement	Préscolaire Primaire Formation générale adulte	Préscolaire Primaire Formation générale adulte	Préscolaire Primaire Formation générale adulte
	Prévision d'effectif*	111	112	112
	Capacité d'accueil	10 classes		
	Destination	2,3,5		
773002 École Saint-Cœur-de-Marie 27, rue Major Ripon (Québec) JOV 1V0	Ordre d'enseignement	Préscolaire Primaire Formation générale adulte	Préscolaire Primaire Formation générale adulte	Préscolaire Primaire Formation générale adulte
	Prévision d'effectif*	128	128	129
	Capacité d'accueil	7 classes		
	Destination	2,3,5		
773004 École Providence/J.-M.-Robert Immeuble 1 – Providence 1, rue Villeneuve St-André-Avellin (Qc) JOV 1W0	Ordre d'enseignement	Préscolaire Primaire (1 ^{er} et 2 ^e cycles)	Préscolaire Primaire (1 ^{er} et 2 ^e cycles)	Préscolaire Primaire (1 ^{er} et 2 ^e cycles)
	Prévision d'effectif*	218	219	220
	Capacité d'accueil	12 classes		
	Destination	2, 3		
Immeuble 2 – J.-M.-Robert (773005) 6, rue Villeneuve St-André-Avellin (Qc) JOV 1W0	Ordre d'enseignement ¹	Primaire (2 ^e et 3 ^e cycles) Secondaire (1 ^{er} cycle) Formation générale adulte	Primaire (2 ^e et 3 ^e cycles) Secondaire (1 ^{er} cycle) Formation générale adulte	Primaire (2 ^e et 3 ^e cycles) Secondaire (1 ^{er} cycle) Formation générale adulte
	Prévision d'effectif*	107	109	110
	Capacité d'accueil	8 classes		
	Destination	2, 5		
Chez Clémence (773003) 7, rue Villeneuve St-André-Avellin (Qc) JOV 1W0	Ordre d'enseignement	N/A	N/A	N/A
	Prévision d'effectif*	N/A	N/A	N/A
	Capacité d'accueil	N/A		
	Destination	6		
773007 École Saint-Michel 240, rue Bonsecours Montebello (Québec) JOV 1L0	Ordre d'enseignement	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire
	Prévision d'effectif*	133	133	134
	Capacité d'accueil	10 classes		
	Destination	2, 3		



ÉCOLE NOM / ADRESSE / LOCAUX	DESTINATION			
		2018-2019	2019-2020	2020-2021
773009 École Saint-Pie-X 183, rue Jeanne-d'Arc Papineauville (Québec) JOV 1R0	Ordre d'enseignement	Précolaire Primaire	Précolaire Primaire	Précolaire Primaire
	Prévision d'effectif*	133	133	134
	Capacité d'accueil	7 classes		
	Destination	2, 3		
	Utilisation des locaux			
773010 École secondaire Louis-Joseph-Papineau 378, rue Papineau Papineauville (Québec) JOV 1R0	Ordre d'enseignement	Secondaire Formation professionnelle	Secondaire Formation professionnelle	Secondaire Formation professionnelle
	Prévision d'effectif*	544	559	574
	Capacité d'accueil	767 élèves		
	Destination	2, 4		
	Utilisation des locaux	Secteurs A, D et E : l'école utilise tous les locaux. Secteur B : l'école utilise tous les locaux sauf le B-313. Secteur C : l'école utilise tout le secteur C à l'exception des locaux suivants : C-100, C-102, C-104, C-106, C-108, C-113, C-114, C-116, C-122, C-128, C-130, C-146, C-148, C-150, C-152, C-154 et C-158. Secteur F : l'école utilise les locaux des 2 ^e et 3 ^e étages ainsi que le local F-117.		
773016 École Sacré-Cœur 75, rue Saint-Jean-Baptiste Plaisance (Québec) JOV 1S0	Ordre d'enseignement	Précolaire Primaire	Précolaire Primaire	Précolaire Primaire
	Prévision d'effectif*	89	90	90
	Capacité d'accueil	6 classes		
	Destination	2, 3		
	Utilisation des locaux			
773017 École Sainte-Famille / aux Trois-Chemins 183, rue Galipeau Thurso (Québec) JOX 3B0	Ordre d'enseignement	Secondaire Formation générale adulte	Secondaire Formation générale adulte	Secondaire Formation générale adulte
	Prévision d'effectif*	209	215	221
	Capacité d'accueil	203 élèves		
	Destination	2, 5		
	Utilisation des locaux	L'école utilise tous les locaux sauf le local 110.		
773018 École Maria-Goretti 373, rue Victoria Thurso (Québec) JOX 3B0	Ordre d'enseignement	Précolaire Primaire	Précolaire Primaire	Précolaire Primaire
	Prévision d'effectif*	243	244	245
	Capacité d'accueil	15 classes		
	Destination	2, 3		
	Utilisation des locaux			
773019 École Saint-Jean-de-Brébeuf 32, chemin de Montréal Est Gatineau (Québec) J8M 1E9	Ordre d'enseignement	Précolaire Primaire	Précolaire Primaire	Précolaire Primaire
	Prévision d'effectif*	246	247	248
	Capacité d'accueil	14 classes		
	Destination	2, 3		
	Utilisation des locaux			
773021 École du Sacré-Cœur 420, rue du Progrès Gatineau (Québec) J8M 1T3	Ordre d'enseignement	Précolaire Primaire	Précolaire Primaire	Précolaire Primaire
	Prévision d'effectif*	451	453	455
	Capacité d'accueil	22 classes		
	Destination	2, 3		
	Utilisation des locaux			
773022 École aux Quatre-Vents 1115, rue de Neuville Gatineau (Québec) J8M 2C7	Ordre d'enseignement	Précolaire Primaire	Précolaire Primaire	Précolaire Primaire
	Prévision d'effectif*	297	298	300
	Capacité d'accueil	14 classes		
	Destination	2, 3		
	Utilisation des locaux			
773023 École du Ruisseau 175, rue des Samares Gatineau (Québec) J8M 2B4	Ordre d'enseignement	Précolaire Primaire	Précolaire Primaire	Précolaire Primaire
	Prévision d'effectif*	307	309	310
	Capacité d'accueil	14 classes		
	Destination	2, 3		
	Utilisation des locaux			
773026 École Monseigneur Charbonneau 661, rue Allaire Gatineau (Québec) J8L 2B8	Ordre d'enseignement	Précolaire Primaire	Précolaire Primaire	Précolaire Primaire
	Prévision d'effectif*	185	186	186
	Capacité d'accueil	9 classes		
	Destination	2, 3		
	Utilisation des locaux			
773027 École Saint-Michel 146 b, rue Maclaren Est Gatineau (Québec) J8L 1K1	Ordre d'enseignement	Précolaire Primaire Secondaire	Précolaire Primaire Secondaire	Précolaire Primaire Secondaire
	Prévision d'effectif*	435	437	439
	Capacité d'accueil	24 classes		
	Destination	2, 3		
	Utilisation des locaux			
773028 École Saint-Laurent 402, rue Bélanger Gatineau (Québec) J8L 2M2	Ordre d'enseignement	Précolaire Primaire	Précolaire Primaire	Précolaire Primaire
	Prévision d'effectif*	474	476	478
	Capacité d'accueil	23 classes		
	Destination	2, 3		
	Utilisation des locaux			



2038

ÉCOLE NOM / ADRESSE / LOCAUX		DESTINATION		
		2018-2019	2019-2020	2020-2021
773029 École du Boisé 231, rue Dorchester Gatineau (Québec) J8L 1L9	Ordre d'enseignement	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire
	Prévision d'effectif*	313	315	316
	Capacité d'accueil	14 classes		
	Destination	2, 3		
773030 École secondaire Hormisdas-Gamelin 580, rue Maclaren Est Gatineau (Québec) J8L 2W1	Ordre d'enseignement	Secondaire Formation générale adulte	Secondaire Formation générale adulte	Secondaire Formation générale adulte
	Prévision d'effectif*	1356	1393	1430
	Capacité d'accueil	1785 élèves		
	Destination	1, 2,5,6 L'école utilise le secteur A au complet. Le secteur B au complet sauf : B-001, B-002, B-003, B-004, B-005, B-006, B-007, B-008, B-009, B-010, B-012, B-024, B-025, le B-104, B-104A et B-104B. L'école utilise à l'occasion et avec l'autorisation préalable du CFP, le local B-121. Le secteur C au complet. Les locaux B-104, B-104A, B-104B, D-115, D-115A, D-115B- D-116 et D-119 sont utilisés par les services centraux de la commission scolaire. L'école utilise à l'occasion et avec l'autorisation préalable du CFP, le local D-111.		
773033 École de la Montagne 68, rue des Saules Notre-Dame-de-la-Salette (Québec) J0X 2L0	Ordre d'enseignement	Préscolaire Primaire Formation générale adulte	Préscolaire Primaire Formation générale adulte	Préscolaire Primaire Formation générale adulte
	Prévision d'effectif*	101	102	102
	Capacité d'accueil	10 classes		
	Destination	2,3,5		

L'utilisation des locaux mis à la disposition des écoles tient compte des protocoles d'entente et de bail existants.

LES CENTRES

CENTRE NOM / ADRESSE / LOCAUX		DESTINATION		
		2018-2019	2019-2020	2020-2021
773440 Centre de formation professionnelle Relais de la Lièvre-Seigneurie / École hôtelière de l'Outaouais Immeuble 1 – Relais de la Lièvre (773030) 584, rue Maclaren Est Gatineau (Québec) J8L 2W2	Ordre d'enseignement	Formation professionnelle FGA	Formation professionnelle FGA	Formation professionnelle FGA
	Prévision d'effectif**	270	270	270
	Capacité d'accueil	460 élèves		
	Destination	4, Le centre utilise le secteur D au complet sauf : D-111, D-111A, D-111B, D-111C, D-114, D-115, D-115A, D-116A, D-116B et D-117. Le local D-119 est utilisé par le CFP (bureau de la TTS). Le centre utilise le local B-121. Le centre utilise, à l'occasion et avec l'autorisation préalable de l'ESHG, les locaux B-114 et B-119.		
Immeuble 2 – Seigneurie (773010) 378, rue Papineau Papineauville (Québec) JOV 1R0	Ordre d'enseignement	Formation professionnelle Secondaire FGA	Formation professionnelle Secondaire FGA	Formation professionnelle Secondaire FGA
	Prévision d'effectif**	60	60	60
	Capacité d'accueil	120 élèves		
	Destination	2,4,5 Secteur B : le centre utilise le B-313. Secteur C : le centre utilise les locaux suivants : C-100, C-100A, C-100B, C-100C, C-102, C-104, C-106, C-108, C-113, C-114, C-116, C-122, C-128, C-130, C-146, C-148, C-150, C-152, C-154 et C-158. Secteur F : le centre utilise les locaux du 1 ^{er} étage.		
Immeuble 3 – les Serres (773012) 104-A, Allée des Montfortains N. Papineauville (Québec) JOV 1R0	Ordre d'enseignement	Formation professionnelle Formation générale adulte	Formation professionnelle Formation générale adulte	Formation professionnelle Formation générale adulte
	Prévision d'effectif**	15	15	15
	Capacité d'accueil	40 élèves		
	Destination	4, 5		
773370 Centre la Cité Immeuble 1 – la Cité (773020) 50, rue des Servantes Gatineau (Québec) J8M 1C3	Ordre d'enseignement	Formation générale adulte	Formation générale adulte	Formation générale adulte
	Prévision d'effectif**	170	170	170
	Capacité d'accueil	250 élèves		
	Destination	1, 5 Le centre utilise tous les locaux, à l'exception de ceux situés au sous-sol.		
Immeuble 2 – Place 121 (773802) 121, chemin Lépine Gatineau (Québec) J8L 4M4	Ordre d'enseignement	Formation générale adulte	Formation générale adulte	Formation générale adulte
	Prévision d'effectif**	60	60	60
	Capacité d'accueil	45 élèves		
	Destination	5		



2039

CENTRE NOM / ADRESSE / LOCAUX	DESTINATION			
		2018-2019	2019-2020	2020-2021
Immeuble 3 – Sainte-Famille / aux Trois-Chemins (773017) 183, rue Galipeau Thurso (Québec) J0X 3B0	Ordre d'enseignement	Formation générale adulte Secondaire	Formation générale adulte Secondaire	Formation générale adulte Secondaire
	Prévision d'effectif**	23	23	23
	Capacité d'accueil	203 élèves		
	Destination	2, 5		
	Utilisation des locaux	Le centre utilise le local 110.		
773380 Centre le Vallon Immeuble 1 – Le Vallon (773010) 104, Allée des Montfortains Nord Papineauville (Québec) JOV 1R0	Ordre d'enseignement	Formation générale adulte	Formation générale adulte	Formation générale adulte
	Prévision d'effectif**	100	100	100
	Capacité d'accueil	120 élèves		
	Destination	5		
Immeuble 2 – les Serres (773012) 104-A, Allée des Montfortains N. Papineauville (Québec) JOV 1R0	Ordre d'enseignement	Formation générale adulte Formation professionnelle	Formation générale adulte Formation professionnelle	Formation générale adulte Formation professionnelle
	Prévision d'effectif**	20	20	20
	Capacité d'accueil	40 élèves		
	Destination	4, 5		
Immeuble 3 – J.-M.-Robert (773005) 6, rue Villeneuve Saint-André-Avellin (Québec) JOV 1W0	Ordre d'enseignement	Formation générale adulte Primaire (2 ^e et 3 ^e cycles) Secondaire (1 ^{er} cycle)	Formation générale adulte Primaire (2 ^e et 3 ^e cycles) Secondaire (1 ^{er} cycle)	Formation générale adulte Primaire (2 ^e et 3 ^e cycles) Secondaire (1 ^{er} cycle)
	Prévision d'effectif**	10	10	10
	Capacité d'accueil	228 élèves		
	Destination	2, 5		

*** Pour la formation professionnelle (FP) et la formation générale adulte (FGA), les prévisions d'effectifs sont calculées sur la base d'équivalents temps plein (ETP).

L'utilisation des locaux mis à la disposition des centres tient compte des protocoles d'entente et de bail existants.

LE CENTRE ADMINISTRATIF

CENTRE NOM / ADRESSE / LOCAUX	DESTINATION			
		2018-2019	2019-2020	2020-2021
Centre administratif (773000) 582, rue Maclaren Est Gatineau (Québec) J8L 2W2	Destination	1		
		Outre le centre administratif, les services centraux utilisent <ul style="list-style-type: none"> les locaux B-104, B-104A, B-104B, D-115, D-115A, D-115B- D-116, D-117 et D-119 de l'École secondaire Hormisdas-Gamelin. les locaux du sous-sol du Centre la Cité. 		

Légende relative à la destination des immeubles

1 Administration	4 Formation professionnelle
2 Formation générale des jeunes	5 Formation générale adulte
3 Service de garde en milieu scolaire	6 Entreposage

Pourcentage annualisé d'évolution de l'effectif (Primaire)

Année scolaire	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Nombre d'élèves	3914	3959	3988	3950	3953	3995
Évolution en %	N/A	0,41 % (annualisé)				

Pourcentage annualisé d'évolution de l'effectif (Secondaire)

Année scolaire	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Nombre d'élèves	2095	2120	2169	2243	2333	2375
Évolution en %	N/A	2,67 % (annualisé)				

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



ACTES D'ÉTABLISSEMENT 2018-2019 – ADOPTION

RÉSOLUTION 113 (2017-2018)

Attendu les termes des articles 39 et 100 de la *Loi sur l'instruction publique* (L.R.Q., C.I.-13.3) qui prévoit que chaque école et chaque centre est établi par la commission scolaire;

Attendu l'accord de principe du Conseil des commissaires quant au projet d'actes d'établissement 2018-2019 déposé lors du comité de travail du 28 février 2018;

Attendu les consultations effectuées auprès des conseils d'établissement des écoles et des centres, du comité de parents et du comité consultatif de gestion en application des articles 79, 96.25, 110.1, 110.13 et 193, 2^e alinéa, de la *Loi sur l'instruction publique* (L.R.Q., C.I.-13.3);

Attendu les discussions des membres du Conseil des commissaires lors du comité de travail du 25 avril 2018;

Attendu les termes de la résolution 112 (2017-2018) ayant pour titre : « Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2018-2019 à 2020-2021 – adoption »;

Attendu la recommandation du directeur de l'organisation scolaire et des technologies de l'information ainsi que l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Daniel Cooke;

QUE les actes d'établissement 2018-2019 soient adoptés tels que déposés.

Loi sur l'instruction publique (articles 39, 100 et 211)

39. *L'école est établie par la commission scolaire.*

L'acte d'établissement indique le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles mis à la disposition de l'école et l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense. Il indique également le cycle ou, exceptionnellement, la partie de cycle de l'ordre d'enseignement concerné et précise si l'école dispense l'éducation préscolaire.

100. *Le centre est établi par la commission scolaire.*

L'acte d'établissement indique le nom, l'adresse et les locaux ou immeubles mis à la disposition du centre. L'acte indique en outre s'il s'agit d'un centre de formation professionnelle ou d'un centre d'éducation des adultes. [...]

211. *[...] [La commission scolaire] détermine ensuite, compte tenu de ce plan, la liste de ses écoles et, le cas échéant, de ses centres de formation professionnelle ou d'éducation des adultes et leur délivre un acte d'établissement.*

Lorsque plus d'un établissement d'enseignement est établi dans les mêmes locaux ou immeubles, la commission scolaire détermine la répartition des locaux ou immeubles ou de leur utilisation entre ces établissements d'enseignement.

Notes importantes

¹ Lorsqu'un ordre d'enseignement est surligné en noir, cela signifie que cet ordre est dispensé, dans l'immeuble concerné, en fonction d'un autre acte d'établissement (ex. la FGA dispensée à l'immeuble J.-M.-Robert l'est sous l'acte d'établissement du Centre le Vallon).

À moins d'indication contraire, tous les locaux d'un immeuble sont mis à la disposition de l'école concernée.

ÉCOLE	LOCAUX OU IMMEUBLES	ORDRE(S) D'ENSEIGNEMENT
773001 École Adrien-Guillaume	69, rue Montfort Chénéville (Québec) J0V 1E0	Préscolaire Primaire (1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles) Formation générale adulte*
773002 École Saint-Cœur-de-Marie	27, rue Major Ripon (Québec) J0V 1V0	Préscolaire Primaire (1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles) Formation générale adulte*
773004 École Providence / J.-M.-Robert	Immeuble 1 – Providence (773004) 1, rue Villeneuve Saint-André-Avellin (Québec) J0V 1W0 Immeuble 2 – J.-M.-Robert (773005) 6, rue Villeneuve Saint-André-Avellin (Québec) J0V 1W0 Immeuble 3 – Chez Clémence (773003) 3, rue Villeneuve Saint-André-Avellin (Québec) J0V 1W0	Préscolaire Primaire (1 ^{er} et 2 ^e cycles) Primaire (2 ^e et 3 ^e cycles) Secondaire (1 ^{er} cycle) Formation générale adulte*



ÉCOLE	LOCAUX OU IMMEUBLES	ORDRE(S) D'ENSEIGNEMENT
773007 École Saint-Michel	240, rue Bonsecours Montebello (Québec) J0V 1L0	Préscolaire Primaire (1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles)
773009 École Saint-Pie-X	183, rue Jeanne-d'Arc Papineauville (Québec) J0V 1R0	Préscolaire Primaire (1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles)
773010 École secondaire Louis-Joseph-Papineau	378, rue Papineau Papineauville (Québec) J0V 1R0 Secteur A : l'école utilise tous les locaux. Secteur B : l'école utilise tous les locaux sauf le B-313. Secteur C : L'école utilise tout le secteur C à l'exception des locaux suivants : C-100, C-102, C-104, C-106, C-108, C-113, C-114, C-116, C-122, C-128, C-130, C-146, C-148, C-150, C-152, C-154 et C-158. Secteur D : l'école utilise tous les locaux. Secteur E : l'école utilise tous les locaux. Secteur F : l'école utilise les locaux des 2 ^e et 3 ^e étages ainsi que le local F-117.	Secondaire (1 ^{er} et 2 ^e cycles) Formation professionnelle
773016 École Sacré-Cœur	75, rue Saint-Jean-Baptiste Plaisance (Québec) J0V 1S0	Préscolaire Primaire (1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles)
773017 École Sainte-Famille / aux Trois-Chemins	183, rue Galipeau Thurso (Québec) J0X 3B0	Secondaire (1 ^{er} et 2 ^e cycles) Formation générale adulte*
773018 École Maria-Goretti	373, rue Victoria Thurso (Québec) J0X 3B0	Préscolaire Primaire (1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles)
773019 École Saint-Jean-de-Brébeuf	32, chemin de Montréal Est Gatineau (Québec) J8M 1E9	Préscolaire Primaire (1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles)
773021 École du Sacré-Cœur	420, rue du Progrès Gatineau (Québec) J8M 1T3	Préscolaire Primaire (1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles)
773022 École aux Quatre-Vents	1115, rue de Neuville Gatineau (Québec) J8M 2C7	Préscolaire Primaire (1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles)
773023 École du Ruisseau	175, rue des Samares Gatineau (Québec) J8M 2B4	Préscolaire Primaire (1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles)
773026 École Monseigneur Charbonneau	661, rue Allaire Gatineau (Québec) J8L 2B8	Préscolaire Primaire (1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles)
773027 École Saint-Michel	146-b, rue Maclaren Est Gatineau (Québec) J8L 1K1	Préscolaire Primaire (1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles) Secondaire
773028 École Saint-Laurent	402, rue Bélanger Gatineau (Québec) J8L 2M2	Préscolaire Primaire (1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles)
773029 École du Boisé	231, rue Dorchester Gatineau (Québec) J8L 1L9	Préscolaire Primaire (1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles)
773030 École secondaire Hormisdas- Gamelin	580, rue Maclaren Est Gatineau (Québec) J8L 2W1 L'école utilise les locaux suivants : Le secteur A au complet. Le secteur B au complet sauf : B-001, B-002, B-003, B-004, B-005, B-006, B-007, B-008, B-009, B-010, B-012, B-024, B-025, le B-104, B-104A et B-104B. L'école utilise, à l'occasion et avec l'autorisation préalable du CFP, le local B-121. Le secteur C au complet. Les locaux B-104, B-104A, B-104B, D-115, D-115A, D-115B- D-116 et D-119 sont utilisés par les services centraux de la commission scolaire. L'école utilise à l'occasion et avec l'autorisation préalable du CFP, le local D-111.	Secondaire (1 ^{er} et 2 ^e cycles) Formation générale adulte*
773033 École de la Montagne	68, rue des Saules Notre-Dame-de-la-Salette (Québec) J0X 2L0	Préscolaire Primaire (1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles) Formation générale adulte*

* Lorsqu'un ordre d'enseignement est surligné en noir, cela signifie que cet ordre est dispensé, dans l'immeuble concerné, en fonction d'un autre acte d'établissement (ex. la FGA dispensée à l'immeuble J.-M.-Robert l'est sous l'acte d'établissement du Centre le Vallon).

L'utilisation des locaux mis à la disposition des écoles tient compte des protocoles d'entente et de bail existants.



LES CENTRES

CENTRE	LOCAUX OU IMMEUBLES	ORDRE(S) D'ENSEIGNEMENT
773440 Centre de formation professionnelle Relais de la Lièvre-Seigneurie / École hôtelière de l'Outaouais	<p>Immeuble 1 – Relais de la Lièvre (773030) 584, rue Maclaren Est Gatineau (Québec) J8L 2W2</p> <p>Le secteur D au complet sauf : D-111, D-111A, D-111B, D-111C, D-114, D-115, D-115A, D-116A, D-116B, et D-117. Le local D-119 est utilisé par le CFP (bureau de la TTS).</p> <p>Le centre utilise le local B-121. Le centre utilise, à l'occasion et avec l'autorisation préalable de l'ESHG, les locaux B-114 et B-119.</p> <p>Immeuble 2 – Seigneurie (773010) 378, rue Papineau Papineauville (Québec) J0V 1R0</p> <p>Le centre utilise le B-313.</p> <p>Le centre utilise les locaux suivants du secteur C : C-100, C-100A, C-100B, C-100C, C-102, C-104, C-106, C-108, C-113, C-114, C-116, C-122, C-128, C-130, C-146, C-148, C-150, C-152, C-154, C-158.</p> <p>Le centre utilise les locaux suivants du secteur F : F-112, F-113, F-114, F-115, F-117, F-118 et F-120.</p> <p>Immeuble 3 – Les Serres (773012) 104 A, Allée des Montfortains Nord Papineauville (Québec) J0V 1R0</p>	<p>Formation professionnelle FGA</p> <p>Formation professionnelle FGA</p> <p>Formation professionnelle</p>
773370 Centre la Cité	<p>Immeuble 1 – La Cité (773020) 50, rue des Servantes Gatineau (Québec) J8M 1C3</p> <p>Le sous-sol du centre est utilisé par les services centraux de la commission scolaire.</p> <p>Immeuble 2 – Place 121 (773802) 121, chemin Lépine Gatineau (Québec) J8L 4M4</p> <p>Immeuble 3 – Sainte-Famille / aux Trois-Chemins (773017) 183, rue Galipeau Thurso (Québec) J0X 3B0</p> <p>Le centre utilise le local 110.</p>	<p>Formation générale adulte</p> <p>Formation générale adulte</p> <p>Formation générale adulte Secondaire*</p>
773380 Centre le Vallon	<p>Immeuble 1 – Le Vallon (773010) 104, Allée des Montfortains Nord Papineauville (Québec) J0V 1R0</p> <p>Le centre utilise les locaux suivants : B-110, B-111, B-112, B-113, B-114, B-115, B-116, B-118, B-119, B-120, B-122, B-124, B-125, B-126, B-126a, B-126b, E-111, E-113, E-115, E-115a, E-119 et E-121.</p> <p>Le centre utilise le local B-313 de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau.</p> <p>Immeuble 2 – Les Serres (773012) 104 A, Allée des Montfortains Nord Papineauville (Québec) J0V 1R0</p> <p>Immeuble 3 – J.-M.-Robert (773005) 6, rue Villeneuve Saint-André-Avellin (Québec) J0V 1W0</p>	<p>Formation générale adulte</p> <p>Formation générale adulte Formation professionnelle*</p> <p>Formation générale adulte Primaire (2^e et 3^e cycles)* Secondaire (1^{er} cycle)*</p>

* Lorsqu'un ordre d'enseignement est surligné en noir, cela signifie que cet ordre est dispensé, dans l'immeuble concerné, en fonction d'un autre acte d'établissement (ex. la FGA dispensée à l'immeuble J.-M.-Robert l'est sous l'acte d'établissement du Centre le Vallon).

L'utilisation des locaux mis à la disposition des centres tient compte des protocoles d'entente et de bail existants.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



POLITIQUE POUR PRÉVENIR ET CONTRER LE HARCÈLEMENT ET LA VIOLENCE EN MILIEU DE TRAVAIL ET POUR PROMOUVOIR LA CIVILITÉ – ADOPTION

RÉSOLUTION 114 (2017-2018)

Attendu que la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées doit s'assurer d'instaurer et de maintenir un sain climat de travail pour ses employés;

Attendu que pour ce faire, la CSCV dispose notamment d'une *Politique relative au harcèlement psychologique*;

Attendu que la CSCV souhaite bonifier ladite politique en y incluant notamment un volet concernant la promotion de la civilité entre ses employés;

Attendu le projet de politique élaboré;

Attendu l'accord de principe formulé par le comité des ressources humaines lors de sa rencontre du 7 décembre 2017;

Attendu les consultations effectuées auprès du comité consultatif de gestion ainsi qu'auprès des diverses accréditations syndicales des employés de la CSCV;

Attendu les discussions du Conseil des commissaires lors du comité de travail du 25 avril 2018;

Attendu la recommandation de la directrice du Service des ressources humaines et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par madame la commissaire Cécile Gauthier;

QUE la *Politique pour prévenir et contrer le harcèlement et la violence en milieu de travail et pour promouvoir la civilité* soit adoptée telle que déposée (Réf. Recueil de gestion);

QUE la présente politique remplace toute autre politique adoptée pour les mêmes fins.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POLITIQUE EN CAS DE DÉNONCIATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES

RÉSOLUTION 115 (2017-2018)

Attendu les termes de l'article 18 de la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics* qui prévoit que chaque organisme public doit établir et diffuser une procédure permettant de faciliter la divulgation d'actes répréhensibles par les employés;

Attendu le projet de politique élaboré par la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées afin de mettre en œuvre ledit article 18;

Attendu l'accord de principe formulé par le comité des ressources humaines lors de sa rencontre du 7 décembre 2017;

Attendu les consultations effectuées auprès du comité consultatif de gestion ainsi qu'auprès des diverses accréditations syndicales des employés de la CSCV;

Attendu les discussions du Conseil des commissaires lors du comité de travail du 25 avril 2018;

Attendu la recommandation de la directrice du Service des ressources humaines et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc-Olivier Bisson;

QUE la *Politique en cas de dénonciation d'actes répréhensibles* soit adoptée telle que déposée (Réf. Recueil de gestion).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



PROTCOLE D'ENTENTE À INTERVENIR ENTRE LOISIR SPORT OUTAOUAIS, LA VILLE DE GATINEAU ET LA COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES – DÉLÉGATION DE SIGNATURE

RÉSOLUTION 116 (2017-2018)

Attendu que les écoles secondaires de la CSCV participent depuis plusieurs années au concours *Secondaire en spectacle*;

Attendu que le protocole d'entente à intervenir entre Loisir sport Outaouais et la Ville de Gatineau quant à la participation de la CSCV à l'édition 2018-2019 de cet événement;

Attendu la recommandation du directeur général;

Il est proposé par madame la commissaire Martine Caron;

QUE le président, monsieur Éric Antoine, et le directeur général, monsieur Daniel Bellemare, soient et sont par la présente autorisés à signer le protocole d'entente à intervenir avec Loisir sport Outaouais et la Ville de Gatineau;

QUE le directeur général soit mandaté à prendre toute action afin de mettre en œuvre ledit protocole d'entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

TRAVAUX DE RÉFECTION DES FINIS INTÉRIEURS À L'ÉCOLE ST-MICHEL, À GATINEAU – ADJUDICATION

RÉSOLUTION 117 (2017-2018)

Attendu l'appel d'offres public MMB1627FI01B pour des travaux de réfection des finis intérieurs (plafonds et éclairage) au rez-de-chaussée Phase 2 à l'école St-Michel à Gatineau;

Attendu les offres reçues et ouvertes :

LCC et Associés Canada Inc..... 290 900,00 \$
41, rue Valcourt, unité 7, Gatineau (Québec) J8T 8G9

6739741 Canada inc. (Gestion DMJ) 291 800,00 \$
183, chemin Freeman, unité 7, Gatineau (Québec) J8Z 2A7

DLS Construction Inc. 299 000,00 \$
1910, chemin Pink, suite 201, Gatineau (Québec) J9J 3N9

Mario Morin Acoustique..... 330 330,00 \$
903, Notre-Dame, Gatineau (Québec) J8P 1P1

Attendu la recommandation de Fortin, Corriveau, Salvail, Damphousse architecture + design d'octroyer le contrat à la firme LCC et Associés Canada Inc.;

Attendu que le financement de ce projet provient du MEES dans le cadre de l'allocation spécifique « Maintien de bâtiment »;

Attendu les recommandations du comité relatif aux ressources matérielles lors de sa rencontre du 30 avril 2018;

Attendu la recommandation de la directrice du Service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Jacques D'Août;

QUE le contrat pour des travaux de réfection des finis intérieurs (plafonds et éclairage) au rez-de-chaussée (Phase 2) à l'école St-Michel, à Gatineau, soit octroyé à la firme LCC et Associés Canada Inc pour la somme de deux cent quatre-vingt-dix mille neuf cents dollars (290 900,00 \$) taxes exclues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



TRAVAUX DE RÉFECTION DE TOITURE À L'ÉCOLE ST-MICHEL, À GATINEAU – ADJUDICATION

RÉSOLUTION 118 (2017-2018)

Attendu l'appel d'offres public AMT1827TT01 pour des travaux de réfection de toiture à l'école St-Michel, à Gatineau;

Attendu les offres reçues et ouvertes :

Morin Isolation et Toitures Ltée 198 800,00 \$
55, rue Breadner Gatineau (Québec) J8Y 2L7

TMR3 Couvreur Inc. 222 500,00 \$
1880, rue Pink, Gatineau (Québec) J9J 3N7

Couvertures Victo 2000 Inc. 230 000,00 \$
990, rue de la Batiscan, Victoriaville (Québec) G6T 1Y2

Couvreur Rolland Boudreault 239 200,00 \$
660, rue Auguste-Mondoux, Local 4, Gatineau (Québec) J9J 3K3

Attendu la recommandation de Fortin, Corriveau, Salvail, Damphousse architecture + design d'octroyer le contrat à la firme Morin Isolation et Toitures Ltée;

Attendu que le financement de ce projet provient de l'enveloppe d'investissement de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées;

Attendu les recommandations du comité relatif aux ressources matérielles lors de sa rencontre du 30 avril 2018;

Attendu la recommandation de la directrice du Service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Raymond Ménard;

QUE le contrat pour des travaux de réfection de la toiture à l'école St-Michel, à Gatineau, soit octroyé à la firme Morin Isolation et Toitures Ltée pour la somme de cent quatre-vingt-dix-huit mille huit cents dollars (198 800,00 \$) taxes exclues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA PASSERELLE NORD DU DÉBARCADÈRE DE L'ÉCOLE
SECONDAIRE HORMISDAS-GAMELIN, À GATINEAU – ADJUDICATION**

RÉSOLUTION 119 (2017-2018)

Attendu l'appel d'offres public AMT1830DE01 pour des travaux de réfection et de reconstruction (phase 2) de la passerelle et de l'escalier nord du débarcadère de l'École secondaire Hormisdas-Gamelin à Gatineau;

Attendu les offres reçues et ouvertes :

Construction Larivière Ltée..... 337 990,00 \$
640, rue Auguste Mondoux Gatineau (Québec) J9J 3K3

DLS Construction inc..... 414 000,00 \$
1910, chemin Pink, suite 201, Gatineau (Québec) J9J 3N9

Laser Construction 425 631,00 \$
1067, Armand-Bombardier, Terrebonne (Québec) J6Y 1S9

Attendu la recommandation de Fortin, Corriveau, Salvail, Damphousse architecture + design d'octroyer le contrat à la firme Construction Larivière Ltée;

Attendu que le financement de ce projet provient de l'enveloppe d'investissement de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées;

Attendu les recommandations du comité relatif aux ressources matérielles lors de sa rencontre du 30 avril 2018;

Attendu la recommandation de la directrice du Service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par madame la commissaire Anne-Marie Arcand;



2046

QUE le contrat pour des travaux de réfection et de reconstruction (phase 2) de la passerelle et de l'escalier nord du débarcadère de l'École secondaire Hormisdas-Gamelin, à Gatineau, soit octroyé à la firme Construction Larivière Ltée pour la somme de trois cent trente-sept mille neuf cent quatre-vingt-dix dollars (337 990,00 \$) taxes exclues.

Monsieur le commissaire Sylvain Léger demande le vote.

POUR (14) : Éric Antoine, Anne-Marie Arcand, Marc-Olivier Bisson, Martine Caron, Daniel Cooke, Jacques D'Août, Cécile Gauthier, Edmond Leclerc, Raymond Ménard, Stéphane Mongeon, Caroline St-Louis, Andreann Thibert, Sylvain Tremblay, Janie Vallée

CONTRE (1) : Sylvain Léger

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

PROJET DE RÈGLES BUDGÉTAIRES 2018-2019 – DEMANDE DE RETRAIT D'UNE DISPOSITION CONCERNANT LES SURPLUS LIÉS AU TRANSPORT SCOLAIRE

RÉSOLUTION 120 (2017-2018)

Attendu que le MEES a introduit une disposition visant à récupérer les surplus générés par une gestion optimale du transport scolaire dans le projet de règles budgétaires 2018- 2019;

Attendu que le MEES ne finance le transport scolaire qu'à la hauteur de 49 % et que le 51 % restant provient de la taxe scolaire perçue par les commissions scolaires;

Attendu que le fait de récupérer l'entièreté des surplus est synonyme de récupérer des revenus de la taxe scolaire et donc de taxer indirectement les contribuables;

Attendu que les surplus générés par une gestion optimale des circuits de transport scolaire sont essentiellement réinvestis en services directs aux élèves;

Attendu que cette mesure de récupération va à l'encontre des recommandations du Vérificateur général;

Attendu que cette mesure de récupération va à l'encontre des principes de bonne gestion;

Attendu que plusieurs commissions scolaires sont en déficit au niveau du budget du transport scolaire;

Attendu que les commissions scolaires en surplus devront couper dans les services aux élèves afin de maintenir un budget équilibré;

Attendu que les motifs appuyant l'introduction d'une telle disposition ont davantage à voir avec les conditions de travail des employés des transporteurs qu'avec des préoccupations « scolaires »;

Attendu que les contrats de transport ne sont pas soumis aux exigences de la loi sur l'octroi des contrats et donc peuvent être négociés de gré à gré, ce qui réduit de façon importante le risque d'affaires des compagnies de transport;

Il est proposé par monsieur le commissaire Daniel Cooke;

QUE la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées demande au ministre de l'Éducation, monsieur Sébastien Proulx, de retirer cette disposition du projet de règles budgétaires 2018-2019 et de laisser aux commissions scolaires l'usage complet de ces surplus;

QUE la présente résolution soit transmise à l'ensemble des commissions scolaires du Québec, à la Fédération des commissions scolaires du Québec ainsi qu'au député de Papineau, monsieur Alexandre Iracà.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION 121 (2017-2018)

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc-Olivier Bisson;



2047

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 6 juin 2018, à 20 heures, à la salle des commissaires, située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau.

Il est 21 h 27.

Éric Antoine,
Président

Nadine Bernier,
Secrétaire générale pour la séance

